



FFvolley

# CHALLENGE FÉDÉRAL DE



# SOFT VOLLEY

## SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN 2019

### HALLE DU BARROU À SÈTE



# **Challenge Fédéral de Soft Volley le samedi 8 et dimanche 9 juin 2019**

Bonjour à tous,

La première édition du Challenge Fédéral de Soft à l'initiative de la Fédération Française de Volley et de Fédération Française du Sport Universitaire se déroulera le samedi 8 et dimanche 9 juin 2019 à la Halle du Barrou à Sète.

Cette manifestation s'inscrit dans le projet de l'année du Volley et du programme Volley Santé de la Fédération Française de Volley.

## **Programme**

Toutes les rencontres se joueront au Complexe Sportif du Barrou (Halle des Sports Marty et Gymnase Vié, 5 rue des Gerfauts).

### **Samedi 8 juin 2019**

De 10H à 13H30, accueil des équipes à la Halle des Sports Marty (5 Rue des Gerfauts au Barrou 34 200 SETE)

14H- 18H : Première journée du Challenge

20H Repas et soirée de Gala

### **Dimanche 9 juin 2019**

9H – 15H : Seconde journée du Challenge

16H – Remise des prix

## Implantation des rencontres

Halle des Sports Marty et Halle des Sports Maurice Vié :  
5 Rue des Gerfauts au Barrou 34 200 SETE



## Transport

Pour les équipes qui ne sont pas véhiculées et qui arrivent en train, un service de navette sera mis en place de la Gare de Sète à la Halle des Sports Marty.

## Hébergement : nos partenaires

Une liste de nos partenaires hôteliers sera communiquée ultérieurement.

## Repas du midi et soirée de Gala

Le repas et la soirée de Gala sont compris dans les frais d'inscription. Une restauration de type « sandwicherie – buvette » vous sera proposée le midi et pour la durée du Challenge.

## Contacts

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| + Dominique HALLART               | 06 31 44 25 76 |
| dominique.hallart@umontpellier.fr |                |
| + Secrétariat ARAGO de Sète       | 04 67 51 37 73 |
| contact@aragodesete.fr            |                |

# Règlement sportif du Challenge

Les règles du Volley s'appliquent sauf pour les points suivants :

## Installations et équipements

### Dimensions du terrain

Terrain de 13m40 X 6m10 (terrain de badminton en double).

### Hauteur du filet

Filet d'une hauteur de 2m.

### Ballons officiels

Ballon de Soft Volley Mikasa MS-M78-YBL.

## Participants

### Composition des équipes

Le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 2 remplaçants. La mixité est possible et appréciée.

## Positions des joueurs

Les joueurs peuvent se déplacer librement sur le terrain après la frappe du service.

Par contre, avant le service, ils doivent respecter leur position dans la rotation. Il y a 2 joueurs avants (postes 2 et 3) et 2 joueurs arrières (1 et 4).

Les fautes de position sont uniquement par rapport aux 2 joueurs les plus près.

Le joueur avant-droit (2) ne peut pas être à gauche du joueur avant-gauche (3), ni derrière le joueur arrière-droit (1).

Le jeu des avants ne se différencie donc pas de celui des arrières.

## Service

Tous les joueurs doivent servir (chacun à leur tour).

### Serveur

Le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe.

## **Rotation au service**

La rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ....)

## **Services consécutifs**

Un joueur ayant servi (position 1) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement.

## **Jeu sur le ballon**

Le contact peut être légèrement porté/doublé.

Le service qui touche le filet est faute.

Le ballon qui touche la ligne par écrasement est « In ».

Au contre, il est interdit de bloquer chez l'adversaire. Toutefois, c'est le point de contact qui compte. Concrètement si les mains sont de l'autre côté du filet mais que les avant-bras ne le sont pas et que le ballon frappe contre les avant-bras du contreur, le contre est légal. Dans le jeu, à l'exception du service, un ballon qui touche en même temps, la mire et le filet est légal mais un ballon qui ne touche que la mire est faute.

## **Remplacements des joueurs**

Les remplacements sont libres sauf :

- Le joueur de la position 1 ne pourra remplacer le joueur de la position 2 (voir "Services consécutifs")
- Un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

## **Libéro**

Il n'y a pas de libéro

## **Score**

Les matchs sont en 2 sets gagnants de 15 points (2 points d'écart), le tie-break est également en 15 points.

## **Temps morts**

2 temps morts de 30 secondes dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.  
Il n'y a pas de temps mort technique.

## **Arbitrage**

Dans un esprit de convivialité, de loisir, de sport santé et du projet Arago Family qui anime le club depuis des années, l'arbitrage sera confié à des enfants du club avec la bienveillance des joueurs 😊.

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**A retourner avant le 15 mai 2019**

à :  
dominique.hallart@umontpellier.fr

Association sportive ou organisme : .....

Ville : .....

Nom du responsable : .....

Tel (portable) : ..... Mail : .....

Nombre total de personnes (joueurs et accompagnateurs) : .....

Lieu d'hébergement : .....

Moyen de transport : Voiture  Car  Train  Avion

Date d'arrivée : ..... heure : .....

Date de départ : ..... heure : .....

Sollicitez-vous un une navette de la Gare SNCF de SETE au lieu d'inscription ?

Oui  Non

|  | Nombre | Tarifs des repas | Totaux |
|--|--------|------------------|--------|
| Inscription, repas et soirée de Gala -<br>Tee-shirt du challenge |        | 25 €             |        |
|  |        | Total            |        |

| NOM | PRENOM | N° de Licence FFVolley * | Taille Tee Shirt |
|-----|--------|--------------------------|------------------|
|     |        |                          |                  |
|     |        |                          |                  |
|     |        |                          |                  |
|     |        |                          |                  |
|     |        |                          |                  |
|     |        |                          |                  |
|     |        |                          |                  |

**\* En l'absence de Licence FFVolley, une Licence événementiel gratuite sera prise par le club au moment de l'inscription.**

Attention, seules les réservations accompagnées d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'ARAGO de Sète seront prises en compte.

Fait à :

le :

Signature :